

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|--------------------------------------|----------|--------|--------|
| CAHORS ville..... | » | » | 8 fr. |
| LOT et Départements limitrophes..... | 3 fr. | 5 fr. | 9 fr. |
| Autres départements..... | 3 fr. 50 | 6 fr. | 11 fr. |

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

| | |
|--------------------------|----------|
| ANNONCES (la ligne)..... | 25 cent. |
| RÉCLAMES..... | 50 — |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LA SEMAINE

EN FRANCE

La crise ministérielle

Le président de la République a confié à M. René Viviani la mission de former le Cabinet. Cette désignation était attendue dans les milieux bien informés.

M. René Viviani faisait partie du ministère Doumergue qui s'est retiré volontairement, au lendemain d'une victoire électorale caractérisée. Il avait joué un rôle prépondérant dans le vote des lois de défense laïque et la Chambre et le Sénat avaient applaudi à ses paroles aussi éloquentes que fermement républicaines.

Il connaît la tâche qui lui incombe : il a certes mesuré l'ampleur de l'action démocratique qui s'impose à lui.

Tous les hommes politiques que M. Poincaré a appelés ont insisté sur l'urgence de la réforme financière. Ils ont montré la nécessité de combler le déficit du budget. Nous n'avons cessé de répéter ici que ce problème était au premier plan, et qu'il ne pouvait être résolu que par un grand effort de justice fiscale.

C'est à faire cette justice fiscale, et en même temps à doter la France des ressources permanentes qu'exige le fonctionnement normal de son organisme, que le Cabinet nouveau devra s'attacher tout d'abord.

Cette œuvre, comme toutes les réformes qui doivent marquer la législature nouvelle, réclame et suppose un concert de volontés, une communauté de principes, un souci loyal et passionné du progrès.

Et voilà pourquoi le gouvernement doit être composé d'hommes ayant à cœur de travailler à la prospérité du pays et de la République par l'union des républicains.

A L'ÉTRANGER

Le Home Rule en Angleterre. — L'accord franco-italien.

Depuis les dernières élections générales de décembre 1910, sur les 87 élections partielles qui ont eu lieu dans le Royaume-Uni, les conservateurs n'ont réellement enlevé par une véritable majorité que 9 sièges depuis que le Gouvernement a déposé son projet de loi du Home Rule, c'est-à-dire depuis avril 1912, et si l'on additionne les voix qui, dans ces élections, se sont prononcées pour ou contre le Home Rule, on trouve une majorité de 21.716 voix en faveur du Home Rule; ce qui prouve que le Pays, pris dans son ensemble, n'est pas opposé à l'indépendance de l'Irlande. Ce qui n'empêche que les conservateurs prétendent que le Gouvernement n'a plus d'autorité, et qu'il lui sera impossible d'appliquer le Home Rule.

En attendant, le projet de loi a été définitivement voté, lundi, à la Chambre des Communes, par une majorité de 77 voix; il a été immédiatement envoyé, avec une certaine solennité, à la Chambre des Lords; simple formalité, puisque, malgré le rejet par celle-ci, rien ne peut l'empêcher de devenir effectif. On avait cru que la nouvelle du vote définitif de la Chambre des Communes provoquerait des manifestations en Irlande, soit de la part des nationalistes, soit de celle des gens d'Ulster, mais il n'en a rien été; le gouvernement, d'ailleurs, avait envoyé un grand renfort à la police d'Ulster.

Malgré l'intransigence dans laquelle semblent vouloir se cantonner les conservateurs, M. Asquith ne désespère pas encore de les amener à se mettre d'accord avec lui sur le mode d'application de la loi, mais personne ne croit qu'il y réussira. Dans ce cas, il déposera sur le bureau de la Chambre des Lords, au moment de la discussion du Home Rule, un second projet de loi, qui ne sera qu'un amendement contenant la proposition qu'il a faite, il y a quelques semaines, de n'appliquer la loi dans les quatre comtés protestants d'Ulster qu'après une période

de six années. Ce nouveau projet de loi sera sûrement repoussé par les Lords. Que se passera-t-il alors? Absolument rien.

La presse italienne vient de saluer, en une unanimité remarquable, la signature de l'accord conclu par M. di San Giuliano, ministre des affaires étrangères de la péninsule, avec notre ambassadeur, M. Barrère. Il faut noter avec satisfaction ce nouvel état d'esprit.

Cet accord qui règle des questions assez complexes de droit en Tunisie et en Tripolitaine apparaît plutôt secondaire en soi. Il prend cependant toute sa valeur si l'on se rappelle combien les pourparlers ont été épineux; et ils ont été difficiles parce que les rapports franco-italiens s'étaient refroidis.

La convention tuniso-tripolitaine inaugure-t-elle une phase nouvelle de ces relations? On le voudrait espérer.

Jusqu'aux environs de 1910, la France et l'Italie s'exprimèrent des sympathies réciproques. Puis vint l'expédition de Libye, qu'accompagnèrent en Méditerranée des incidents fâcheux : deux de nos paquebots, le « Manouba » et le « Carthage », arrêtés par la flotte italienne, furent conduits et séquestrés à Cagliari. Les deux affaires furent portées devant la Cour de la Haye, mais il subsista une ombre; la cordialité disparut. L'expansion subite de l'impérialisme italien choqua chez nous une partie de l'opinion qui trouvait la politique de la péninsule trop arrogante, trop dédaigneuse des réserves d'autrui.

Si l'accord du 29 mai peut ramener plus de confiance, préparer un retour d'amitié entre deux grandes nations faites pour s'aimer et s'estimer, et qui se réclament d'une culture commune, nous nous en féliciterons. Il est en tout cas l'indice d'une orientation nouvelle à Rome. Le problème méditerranéen, qui vase poser avec une acuité toujours croissante, ne peut être réglé que par une entente loyale entre la France et l'Italie, et les difficultés que le gouvernement de la péninsule a rencontrées ces jours-ci, en Albanie, où s'exerce activement la propagande autrichienne, lui ont montré, sans doute, l'utilité d'un rapprochement avec la France et avec l'Angleterre.

LE FURETEUR.

Révision de la Constitution

M. Marcel Sembat a lancé l'affaire. M. Edmond du Mesnil l'avait remise d'actualité. M. Lasies interpelle. C'est la question du jour.

Est-ce la question du jour? *Primo, vivere, deinde...* Si nous ouvrons ce sillon, les autres champs vont rester incultes. Et ils attendent les laboureurs : l'impôt sur le revenu, loi militaire. Les laisser en jachères? Ah! non, allons-y, et à l'ouvrage.

Après, on verra. Notez que je ne me refuse pas du tout à examiner la révision de la Constitution. Mais pas du tout. Est, par exemple, un certain Sénat qui me paraît plutôt élu par un suffrage assez restreint. On pourrait le démocratiser un peu, n'est-ce pas?

Et les Ministres? Je suis tout près d'être de l'avis de Sembat, Sembat est si intelligent. Il est trop. Je lui en veux un brin. Il dit toutes mes idées. Et je m'essouffle à le suivre. Dans l'affaire des Ministres, de la suite, à Sembat, je suis. Parfaitement. Un Président du Conseil qui fera de la politique, celle des Chambres ou la sienne (on ne sait jamais); un Ministre de l'Intérieur qui révoquera les préfets et nommera les directeurs d'asiles d'aliénés; et puis, c'est tout. On mettra d'office aux autres départements des secrétaires d'Etat qui seront du métier. Je crois que cette opération serait assez goûtée du public. Et, par surcroît, elle serait juste et utile. Car enfin — je ne veux pas dire du mal de nos

excellences ayant opéré aux travaux publics, aux colonies ou au Commerce, — elles étaient débordantes de bonne volonté, certaines d'entre elles ne manquaient même pas d'intelligence, mais elles furent le jouet des gens de la maison connaissant à fond les affaires du département.

Et puis, quelle liberté d'esprit pour nos plus notoires parlementaires! Plus de portefeuille aux horizons; je vous affirme que nos grands hommes deviendraient des législateurs. C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Ils s'intéresseraient à l'élaboration des lois; ils prendraient goût à leur mandat, ils aimeraient leur mandat pour lui-même. Ce serait la plus grande révolution des mœurs politiques depuis l'autre. Là est le salut! Si la marche au Portefeuille continue, fini du Parlementarisme; succursale de la Bourse, foire aux appétits, voilà la Chambre de demain, à moins qu'elle n'ait été déjà celle d'hier.

La Chambre qui naît aura-t-elle le courage et la hardiesse de suivre Sembat? Je le souhaite; faut-il l'espérer?

Georges PONSOT,
Député du Jura.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 4 juin 1914

PRÉSIDENCE DE M. CLEMENTEL,
VICE-PRÉSIDENT

La Chambre continue à valider les élections des députés.

Voici les noms des députés validés dans la soirée :

Hautes-Alpes : M. Planche.
Ardèche : MM. Duclaux-Monteil, Bourély, Campetier, de Gailhard-Bancel et Jules Roche.
Ardennes : MM. Doizy, Demoulin et Charpentier.
Cher : MM. Debaune, J.-L. Breton, Mauger et J.-B. Morin.
Finistère : MM. de Mun et Le Bail père.
Haute-Garonne : M. Bélinguier.
Morbihan : M. Le Rouzic.
Nord : M. Guislain.
Pas-de-Calais : MM. Abrami et Salembier.

Rhône : M. Emile Bender.
Seine : MM. Petit-Jean, Lebourg, Charles Bernard et Albert Thomas.
Seine-Inférieure : M. Peyroux.
Seine-et-Marne : M. Delaroue.
Somme : M. Magnier.
Algérie : M. Houbé.

Il est précédé ensuite aux différents scrutins pour l'élection du bureau définitif.

En voici les résultats :
Election du président :
Votants, 435; blancs ou nuls, 19; suffrages exprimés, 416; majorité absolue, 209.

M. Deschanel, 411 voix, élu.
Election des vice-présidents :
Votants, 487; blancs ou nuls, 3; suffrages exprimés, 484; majorité absolue, 243.

MM. Clémentel, 375 voix, élu; Monestier, 333 voix, élu; Justin Godart, 310 voix, élu; Augagneur, 267 voix, élu; Lebrun, 117, Raoul Péret, 78.

Election des secrétaires :
Votants, 397; blancs ou nuls, 3; suffrages exprimés, 394; majorité absolue, 198.

MM. Girod, 346 voix, élu; Le Cherpy, 337 voix, élu; Peytral, 330 voix, élu; Rauline, 309 voix, élu; Chevillon, 309 voix, élu; Ribeyre, 294 voix, élu; Peyroux, 291 voix, élu; Paté, 281 voix, élu.

Election des questeurs :
Votants, 389; blancs ou nuls, 0; suffrages exprimés 389; majorité absolue, 191.

MM. Marc Mathis, 385 voix, élu; Jean Durand 365 voix, élu; Sau-mande, 359 voix, élu.

Le président déclare la Chambre constituée.
Et la séance est levée.

Séance du 5 juin 1914

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

En ouvrant la séance, M. Deschanel remercie au nom du bureau, la Chambre de la sympathie qu'elle vient de lui témoigner une fois de plus.

Puis la Chambre s'occupe de la validation d'un certain nombre d'élections.

Et la séance est levée.

Bon vin se défend mal

Un paysan bourguignon vint chez son maître qui, suivant l'usage, lui fit servir une bouteille.

Le vin était médiocre, mais tout en buvant, le paysan s'exclamait : — Quel bon vin, nof monsieur! Quel bon vin!

Etonné, le maître fait venir une autre bouteille de vin, excellent cette fois; le vigneron le boit religieusement sans rien dire :

— Comment, dit le maître, tu faisais tant de compliments tout à l'heure et tu ne dis rien de ce vin-ci!

— Oh! celui-ci, riposta l'homme, n'a pas besoin de compliments.

INFORMATIONS

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. Viviani, obligé d'assister aux obsèques de M. Roujon, n'a pu voir dans la matinée que MM. Léon Bourgeois et Clemenceau, qui l'ont tous deux vivement encouragé à poursuivre ses démarches. M. Viviani a insisté beaucoup auprès de M. Léon Bourgeois pour qu'il acceptât le portefeuille des affaires étrangères. Le sénateur de la Marne n'a pas encore donné de réponse définitive. En effet, son état de santé est toujours assez précaire, et, d'autre part, M. Bourgeois a mis pour condition expresse à son acceptation éventuelle l'application sans restriction par le nouveau gouvernement de la loi de trois ans.

Il faut donc attendre la suite des négociations de M. Viviani pour être fixé. Vers midi M. Viviani est allé chez M. Messimy, puis chez M. Malvy, et a déjeuné dans un restaurant de la rue Royale avec ces deux députés, qui sont, on le sait, ses deux futurs collaborateurs. M. Viviani paraissait à ce moment satisfait de la tournure prise par ses pourparlers.

A trois heures, M. Viviani est arrivé à l'Elysée; il a été immédiatement introduit auprès du Président de la République, avec lequel il a conféré jusqu'à trois heures et demie.

En quittant l'Elysée, M. Viviani s'est rendu chez M. Aristide Briand. Après M. Briand, M. Viviani a vu MM. Caillaux, Peytral et Gaston Doumergue. Puis, il a fait une apparition à la Chambre, où il a eu, avec M. Aristide Briand une nouvelle conversation qui s'est prolongée pendant vingt minutes.

MM. Viviani et Bourgeois à l'Elysée

A six heures, M. Léon Bourgeois est arrivé à l'Elysée, où il a eu une très longue conversation avec M. le Président de la République, motivée par la question de la défense nationale. Pendant ce temps, M. Viviani conférait au ministère de l'Intérieur avec M. Malvy.

A sept heures, M. Viviani s'est rendu à l'Elysée, où il s'est rencontré avec M. Bourgeois, et tous deux ont conféré avec M. Poincaré.

L'impôt sur le revenu

La Commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu s'est réunie jeudi à 3 heures, sous la présidence de M. Poirrier. Elle a examiné les articles 7 à 28 de la loi de finances relatifs à l'impôt complémentaire sur le revenu. On se souvient que le 2 avril dernier, la Commission sénatoriale des finances décida à l'unanimité, de disjoindre ces articles de la loi de finances

et de les renvoyer à la Commission de l'impôt sur le revenu.

La Commission a adopté l'ordre du jour suivant :

Après avoir entendu MM. Aimond, rapporteur; Ferdinand Dreyfus, Tournon, Peytral, Ribot, Boudenoot, la Commission se déclare prête à examiner dans le plus bref délai les articles 7 à 28 de la loi de finances si l'examen lui est demandé par le Sénat.

Elle charge son président de se concerter à ce sujet avec le président de la Commission des finances.

Ajoutons que de la délibération s'est dégagé un très vif désir d'aboutir dans un très bref délai.

Obsèques de M. H. Roujon

Les obsèques de M. Henry Roujon, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, ont été célébrées jeudi matin, au milieu d'une affluence considérable de personnalités du monde politique, littéraire et artistique.

M. Poincaré, président de la République, avait tenu également à y assister. Il fut reçu à sa descente de voiture, devant le palais de l'Institut où le défunt avait ses appartements, par M. Viviani, et il se rendit aussitôt dans le salon où des discours furent prononcés par MM. Viviani, au nom du gouvernement; Maurice Donnay, au nom de l'Académie française; Dagneau-Bouvet, au nom de l'Académie des beaux-arts; Georges Leconte, au nom de la Société des gens de lettres, et Antonin Mercier, au nom de la Société nationale des beaux-arts.

Ces différents orateurs ont rappelé la vie de Henry Roujon, modeste employé au ministère de l'Instruction publique qui, peu à peu, par son travail et son talent, s'éleva aux hautes fonctions qu'il occupa par la suite.

Ils ont dit aussi ce que sont ses œuvres et la perte que fait en lui l'art et la littérature.

Le naufrage de l'« Empress »

Les circonstances de la collision

Un examen du « Storstad » a relevé des faits intéressants, qui auront leur importance aux yeux des commissaires-enquêteurs. L'avant du navire abordeur est tordu à tribord; la partie immergée de l'avant a presque la forme d'un demi-cercle. Ce fait tend à prouver l'assertion du capitaine Andersen, que l'« Empress-of-Ireland » était en marche au moment de la collision, et que l'avant du « Storstad » ne pouvait rester dans la coque de l'« Empress-of-Ireland », parce que le mouvement en avant du transatlantique l'avait tordu et fait sauter hors de la voie d'eau.

Pour les veuves et les orphelins

La Canadian Pacific Co, propriétaire du transatlantique perdu, a donné 125.000 fr. à chacune des listes de souscription ouvertes par les lords-maires de Londres et de Liverpool pour les veuves et orphelins de l'« Empress-of-Ireland ». Le président de la Compagnie, sir Thomas Shaughnessy, a donné 12.500 fr. à chacune des souscriptions. Celle du lord-maire de Londres s'élève aujourd'hui à 450.000 francs environ. En se basant sur les chiffres du « Titanic », on calcule qu'il faudra quatre millions et demi pour subvenir aux besoins des familles des victimes.

Les Méfaits des Furies

Encore Mrs Pankhurst!

Mrs Pankhurst loue une maison qui donne sur le jardin du palais royal de Buckingham, ce qui cause dans la police de graves inquiétudes. Des officiers surveillent nuit et jour la maison de la suffragette, et l'on a augmenté les forces de police du palais. Le roi a suspendu les promenades à cheval qu'il a l'habitude de faire tous les matins dans Hyde Park.

Un Complot contre le Prince royal

La police a été avisée de la préparation par les suffragettes d'un complot contre le prince Henri, troisième fils du roi, qui fait actuellement ses études à Eton-College. Deux officiers spéciaux ont été envoyés à Eton pour assurer la protection du prince.

Agressions contre des Journalistes

Deux suffragettes ont pénétré dans les bureaux du « Belfast Telegraph » et ont demandé à voir le rédacteur en chef. Elles étaient à peine entrées dans son bureau qu'elles se précipitèrent sur lui et le frappèrent violemment.

De là, avant qu'on ait pu les arrêter, elles se rendaient dans les bureaux du « Belfast News Letter » et pénétraient de la même façon auprès du rédacteur en chef. Elles le frappèrent également. L'état de ce dernier est grave. Il a été obligé de s'aliter.

En Albanie

Le Prince de Wied va être remplacé

Le règne du prince de Wied aura été éphémère. En attendant qu'on ait trouvé le moyen élégant de lui faire quitter Durazzo sans trop porter atteinte à ce qui lui reste de prestige, on s'occupe déjà de lui donner un successeur. Le départ du prince de Wied peut être considéré comme décidé en principe, et son remplacement par un musulman envisagé de façon très sérieuse dans les chancelleries.

Les insurgés veulent absolument un Prince turc

La commission internationale de contrôle s'est rendue à Siak, afin de conférer directement avec les insurgés. Ceux-ci ont confirmé les desiderata qu'ils avaient précédemment exposés, aux termes desquels ils veulent être gouvernés par un prince musulman ou par la Turquie.

Pendant la discussion, la commission a constaté que les insurgés tombaient d'accord sur les questions secondaires, mais ne s'entendaient pas pour transiger sur le point principal leur demande relative au prince. La discussion a duré plus de trois heures. La commission a rapporté au prince le résultat de sa démarche, et a déclaré qu'elle avait accompli le mandat qu'elle avait assumé. Le prince a réservé sa décision.

Petites Nouvelles

Le Président de la République et Mme Raymond Poincaré ont offert jeudi matin un déjeuner en l'honneur des savants étrangers venus à Paris à l'occasion de l'inauguration de l'Institut Marey.

— A Nice, un médecin russe, le docteur Charles E., âgé de 35 ans, ayant perdu sa jeune femme, âgée de vingt ans, qui était malade de la poitrine, s'est brûlé la cervelle au moment de la levée du corps.

— Une violente bagarre s'est produite jeudi soir, vers six heures, place de la République à Paris, entre ouvriers démolisseurs grévistes et non grévistes. Plusieurs de ces derniers ont été assez sérieusement malmenés. Deux de leurs agresseurs ont été arrêtés et envoyés au Dépôt.

— A Spa, le capitaine Deschamps avec le lieutenant Noterman comme passager, est monté à 2.400 mètres, battant le record belge et est descendu en vol plané, moteur arrêté, en quinze minutes, ce qui constitue un record mondial.

— A Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), au cours d'une discussion de famille survenue entre les frères Marty, agriculteurs au village de Treuil, canton de Najac, la femme d'un de ces derniers a eu le cou tranché par un coup de hache qui lui a été porté par son beau-frère.

— Le tribunal de Florence, a condamné Perugia, le voleur de la « Joconde » à un an et quinze jours de prison.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. Viviani a continué dans la journée ses démarches auprès des personnalités politiques. MM. Bourgeois, Peytral, Lebrun ont refusé de faire partie de la nouvelle combinaison. M. Peytral a répondu qu'il serait plus utile au Gouvernement en restant président de la Commission des finances du Sénat.

A 8 heures, M. Viviani, a conféré avec MM. Malvy, Noulens, Thomson, Gauthier, et à 8 h. 1/2 il s'est rendu à l'Élysée où il a fait part au Président de la République de son intention de former le Cabinet.

Voici quelle serait la combinaison ministérielle.

Le nouveau ministère

Présidence du conseil et affaires étrangères : M. Viviani.

Justice : M. Bienvenu-Martin.

Finances : M. Noulens.

Instruction publique : M. René Renoult.

Intérieur : M. Malvy.

Guerre : M. Messimy.

Marine : M. Gauthier.

Travaux publics : M. Fernand David.

Commerce : M. Thomson.

Agriculture : M. Raynaud.

Travail : M. Godard.

Colonies : M. Chautemps.

Sous-secrétaires d'Etat :

Affaires étrangères : M. Abel Ferry.

Intérieur : M. Jacquier.

Beaux-Arts : M. Ponsot.

Guerre : M. Maunoury.

Marine marchande : M. Ajam.

CAUSERIE

Par la bonté, vers le bonheur

Dernièrement, M. Jean Finot faisait à Londres une conférence qui obtenait un grand succès. L'éminent conférencier avait pris comme titre : « Par la bonté, vers le bonheur ». Il a développé tout un programme de pédagogie spiritualiste : il pense que le rôle de la pédagogie ne doit pas se borner à faire naître chez l'enfant des conceptions nouvelles, mais aussi à étouffer les mauvaises semences qui sont jetées en lui par son entourage.

M. Jean Finot dit que le maître peut le faire sans avoir besoin d'établir une nouvelle pédagogie ; qu'il peut y parvenir par des moyens simples et purement personnels. Nous le pensons aussi, mais il faudrait qu'il le veuille fermement et qu'il sache en même temps imposer la confiance en sa parole, le respect de son autorité et de sa personne. Il déracinerait, dans l'âme des enfants, les maux les plus graves qui empoisonnent la vie humaine : le préjugé de la richesse et de l'envie.

D'autre part, il faudrait faire naître dans les jeunes consciences l'amour de la bonté et les conditions rationnelles du bonheur, lesquelles, dit l'orateur, dépendent de moyens qui se trouvent à notre merci.

Il faudrait déplacer l'axe de la vie en le tournant vers les choses restant sous notre domination. On arriverait ainsi à diminuer l'appétit féroce et jamais satisfait des richesses, à affaiblir sinon à faire disparaître l'envie, à augmenter la bonté et partant le bonheur noble et accessible à tous.

La vie deviendrait plus idéaliste et plus imprégnée de principes spiritualistes dont tout le monde peut jouir au même titre sinon au même degré.

Beaux rêves que nous fimes maintes fois, et qui, malgré leur apparence utopique, seraient cependant réalisables, si tous ceux qui sont

grands par la pensée et par le savoir voulaient les faire admettre et pratiquer par les maîtres chargés de former la jeunesse ! Faire disparaître l'envie ! Comme ce serait beau ! Tout le mal s'en irait puisqu'il vient presque entièrement de cette laideur.

La psychologie n'établit-elle pas que la sensibilité est le grand moteur de notre existence. Or les états de conscience qui forment notre sensibilité sont éduqués au plus haut degré.

On peut les entretenir, les éduquer et on arrivera à la formation du cœur, devenu source des émotions généreuses et durables. On créera ainsi dans l'âme de l'enfant une force de résistance qui, dans l'avenir, lui permettra de repousser les passions malsaines, les actions mauvaises et l'aidera à supporter les douleurs et les tribulations de la vie. La bonté éduquée, qu'il ne faut pas confondre avec la faiblesse, fait non seulement des hommes du devoir, mais aussi des héros du devoir. Il faudra en faire une force auxiliaire de la société et en même temps une force créatrice.

Comme réponse à cette très belle conférence, il a été décidé de créer en Angleterre de nombreuses ligues de bonheur par la bonté.

Ambitionner de voir s'étendre le régime du bonheur est un noble rêve et que des ligues nouvelles se créent pour hâter son avènement, même si c'est en Angleterre, nous permettant d'espérer qu'elles passeront la Manche, puisque c'est un de nos compatriotes et des plus éminents, qui en est le promoteur, est bien fait pour nous réjouir. Il s'agit seulement d'abord de faire l'éducation des maîtres, ensuite nous pourrions espérer, en de bons résultats, quant aux élèves.

Des ligues de bonté ! n'en avons-nous pas en foule ; toutes les associations qui ont en vue l'éducation, la protection, l'assistance des enfants, des malades ou des malheureux de tous genres sont-elles autre chose que des ligues de bonté ?

Le souci de la vie humaine n'est-il pas constant et ne voit-on pas chaque jour les grandes questions qui ont pour objet l'aide et la protection, solliciter avec succès les pouvoirs publics.

La bonté existe, son empire est même très grand ; sans elle, la vie serait-elle possible ? Nous ne pouvons le croire car nous sentons bien vivement tout ce qu'elle a de grand et ce qu'elle apporte d'indispensable à l'existence.

Puisque la bonté existe, elle est cultivable et nous voici tout à fait du même avis que M. Jean Finot ; nous pouvons même dire qu'il existe depuis longtemps déjà des éducateurs de la bonté et ce sont tous ceux qui font le bien ; les leçons qu'ils donnent sont les plus profitables, puisque ce sont les leçons de l'exemple.

M. RICOU.

CHRONIQUE LOCALE

Le Nouveau Ministère

Comme nous le publions d'autre part on peut dire que le nouveau Ministère est constitué.

Sa composition donne toute satisfaction aux républicains qui sont partisans d'une politique nettement orientée à gauche.

Ainsi le désir manifesté par les électeurs dans les scrutins des 26 avril et 10 mai est réalisé : modifications à la loi de 3 ans, impôt sur le revenu, défense laïque, forment le programme que devant les Chambres le gouvernement de M. Viviani aura à soutenir et à faire voter.

Il n'est pas douteux que le ministre rencontrera, de la part des réactionnaires, une violente opposition ; l'homogénéité du gouvernement ne saurait leur convenir. Mais par contre, elle permettra de réaliser l'union entre tous les républicains qui ont assez des machinations, des combinaisons, des traquenards dont M. Doumergue eût à souffrir durant les cinq mois qu'il resta au pouvoir.

Souhaitons que la leçon des derniers scrutins soit profitable aux pêcheurs en eau trouble et que les républicains auront au cœur l'ardent désir de faire triompher la grande cause démocratique, sociale et laïque, d'accord avec le nouveau Gouvernement qui, lui, paraît bien décidé à suivre point par point le programme de réformes, acclamé par le pays.

Une fois de plus, nous sommes heureux de constater que notre département est représenté dans les conseils du Gouvernement.

Le ferme démocrate M. Malvy, député de Gourdon, reste au ministère de l'intérieur.

Avec tous les républicains du Lot, nous le félicitons sincèrement de la confiance de plus en plus grande qui lui est témoignée au Parlement, et nous saluons avec confiance le ministre républicain radical de M. Viviani.

LOUIS BONNET.

ET LE BLOC ?

Au moment où les républicains sont prêts à s'unir pour faire aboutir un programme de réformes et de progrès ; à la veille peut-être de la reconstitution de ce bloc que présideront Waldeck-Rousseau et Combes, l'exemple de la bonne harmonie n'est pas donné par ceux-là même qui durent leurs succès au « bloc ».

On sait combien nombreux sont les socialistes unifiés qui ont profité des voix radicales au scrutin du 10 mai ; on pensait donc qu'en retour, ils se montreraient très accommodants quand on ferait appel à leur concours en faveur des candidats radicaux.

Et de cela, tous les républicains étaient convaincus.

La première expérience démontre le contraire. C'est à l'occasion de l'élection sénatoriale qui va avoir lieu dans la Seine en remplacement de M. Maujan, décédé, que les socialistes commencèrent à se défler.

Les républicains, en effet, avaient décidé de présenter à cette élection M. Ferdinand Buisson qui, mis en ballottage au premier tour de scrutin le 26 avril se désista en faveur de l'unité, bien que M. Buisson fut en bonne posture pour le 2^e tour de scrutin.

Ce fut même un unifié de marque, M. Marcel Sembat, qui conseilla de poser la candidature de M. Buisson au Sénat.

Tous les républicains, tous les socialistes compris approuvèrent M. Sembat et M. Buisson, sollicité, posa sa candidature.

Hélas ! Les jours se suivent et ne se ressemblent pas ! Les décisions des unifiés, ne sont pas toujours les mêmes !

La Fédération Socialiste de la Seine a décidé, en dépit des promesses, des engagements, qu'elle présenterait un candidat à l'élection sénatoriale, contre M. Buisson.

Et puis la même Fédération parle de « bloc » ! Sans doute elle comprend le « bloc » différemment que les républicains.

Mais il nous semblait que pour tous les hommes, les promesses, les engagements pris solennellement, devaient être partout respectés.

M. Buisson sera certainement élu sénateur, malgré le candidat de la Fédération socialiste de la Seine, mais d'ores et déjà les républicains ont le droit de se demander quel « bloc » — s'il se fait — on leur prépare !

L. B.

LA "VIE CHÈRE"

Comme nous l'indiquions dans notre dernier numéro, la nouvelle réglementation des marchés préoccupe vivement la population.

Aussi, M. Berty, le sympathique Commissaire de police, s'est-il attaché à préparer un projet qui mettra fin, peut-être, aux accaparements des denrées diverses.

Mais tout projet aussi bon soit-il, ne donne aucun résultat s'il n'est pas approuvé par qui de droit et surtout s'il n'est pas appliqué.

Que de motions, que d'ordres du jour, que d'arrêtés ont été pris pour réglementer les marchés !

Et ça n'a pas changé la situation ; l'accaparement a toujours sévi et sévit encore, au détriment de la population ouvrière de la ville.

C'est pourquoi nous sommes un peu sceptiques à l'endroit des mesures qu'on pourra prendre ; et notre scepticisme à cet endroit est en proportion égale au grand nombre, à la finesse des moyens, des trucs, employés par les revendeurs pour détourner ou violer les règlements.

Il suffit de se tenir, — loin des agents surveillants, — mais en curieux, en spectateur impassible du mouvement du marché dès 6 du matin, pour juger de l'inefficacité des mesures en vigueur.

Demain, comme l'indique le projet de M. Berty, ces mesures seront-elles plus efficaces ?

Un ouvrier très au courant des choses du marché nous souffle : « Demandez la réorganisation totale, nouvelle, des marchés ; parlez-nous du marché de première main et du marché couvert ! »

Hélas ! nous ne nous en sentons plus le courage ! mais convenons-en, la vie est devenue bien chère à Cahors, où les récoltes sont pourtant en abondance !

L. B.

Recette buraliste

M. Laurent Bonnac est nommé receveur buraliste et débitant de poudre de chasse à Cieurac.

Tirs de Combat

Des manœuvres de tir réel au canon seront exécutées par le 7^e d'infanterie, sur les champs de tir de circonstance d'Espédaillac et de Couzou, vers la fin du mois de juillet prochain.

Bourses d'enseignement primaire supérieur

Ont été reçues définitivement aux concours des bourses d'enseignement primaire supérieur les candidates dont les noms suivent :

1^{re} série : Mlle Delmas.
2^e série : Mlles Lacroix, Pélissier et Pouch.

Election d'un maire

Le Conseil municipal de la commune d'Autoire est convoqué pour le 14 juin, afin de procéder à l'élection d'un maire, en remplacement de M. Mourlhen, révoqué.

La carte géographique du Lot

Dans sa dernière session, le Conseil Général du Lot a décidé que la carte géographique du Lot dont on ne trouvait plus d'exem-

plaires en librairie, serait corrigée et rééditée.

A cet effet, la Commission chargée de cette question, s'est entendue avec M. Girma, libraire à Cahors, qui avait publié la première édition et a décidé de voter 1.500 fr. pour qu'il lui soit possible de la rééditer.

Les services compétents des Ponts et Chaussées se sont mis au travail aussitôt pour apporter les modifications nécessitées par la construction des voies nouvelles, et très prochainement la carte géographique du Lot, sera mise en vente à un prix très modique.

Ainsi le vœu des touristes sera comblé.

L. B.

Figeon voyageur

M. Donnadieu (Philippe), propriétaire à Autoire, a enlevé des griffes d'un oiseau de proie un pigeon voyageur déjà déchéqueté.

Ce volatile, portait les indications suivantes : 1^o patte gauche un anneau en caoutchouc sur lequel se lisait le numéro 5320 et la lettre A.

2^o Patte droite, un anneau métallique portant le n^o 389 et les lettres H. I. S. le n^o 13 et les lettres S. N. P.

3^o L'une des ailes portait le n^o 5320.

Syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy

M. Marchandise, le très distingué trésorier du Club-Alpin-Français, est venu nous voir jeudi pour nous remercier des documents que nous lui avons adressés et nous demander des renseignements supplémentaires. Il nous a déclaré que la caravane de 30 membres qu'il conduit est ravie de ses deux premières journées d'excursion en Quercy et de l'accueil qu'elle reçoit partout. Sur notre prière, les touristes du Club-Alpin ont fait étape à Souillac qui avait été omis sur leur itinéraire primitif. Mercredi, ils ont visité Sarlat et Gourdon. Jeudi : Cahors et Luzech. Vendredi : les vallées du Lot et du Célé. Samedi : Figeac, Assier, Rocamadour, Alviagnac.

Dimanche : Padirac, Autoire, Montal, St-Céré, Castelnaud, Carennac, le Puy-d'Issou.

Partout les excursionnistes sont attendus et guidés par des membres du Syndicat. Ils nous ont promis de revenir en Quercy et d'en parler à leurs amis en termes chaleureux, qui ne feront d'ailleurs que traduire les sensations qu'ils auront éprouvées.

On nous a laissé espérer ces jours-ci la visite d'un groupe de « la Société des Excursionnistes Marseillais », puissante association qui compte plus de 6000 membres.

Le Secrétaire Général du Syndicat, délégué d'Arondissement du Touring-Club, Eugène GRANGIÉ.

Société d'Agriculture du Lot

Séance du 1^{er} juin 1914
PRÉSIDENCE DE M. DELBREIL, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Etaient présents : MM. Delbreil, Douaire, Aurand-Rolland, Rigal (Espère), Pouzergues, Pons, Planacassagne, Conduché, de Palot, Mercadier, Besombes, Brunet, Bouchet, Cazaly, Cassan, Vigouroux, Gaven, Dalet, Carriot, Bousquet, Pendaries, Demeaux.

M. de Palot donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

M. Besombes propriétaire à Pern et le Comice Agricole de Castelnaud-Montratrier, sont admis à l'unanimité des votants, membres de la Société.

M. Lacavalerie, propriétaire à La-

bastide-Marnhac, demande à faire partie de la Société.

Cette élection est renvoyée à la prochaine séance.

M. le Président dépose les deux ouvrages : *La ferme moderne*, offert par la Société Centrale d'Agriculture de l'Aveyron et le compte rendu du Congrès de la Ferme, offert par la Société Nationale d'encouragement à l'Agriculture.

Il donne ensuite lecture des lettres de nos représentants, en réponse aux divers vœux émis à la dernière séance, et fait connaître les délibérations du Conseil Général concernant :

1^o la question de suppression des chemins de halage plusieurs fois demandée par la Société ;

2^o le vote d'une subvention de cent vingt-cinq francs pour permettre à M. le directeur des Services Agricoles de suivre les travaux du Congrès international de Viticulture de Lyon.

M. le Président rappelle que le concours de la race ovine des Causses du Lot aura lieu à Gramat le 21 juin.

Il insiste vivement afin que les éleveurs se rendent nombreux et présentent surtout des animaux de choix à ce Concours, où se rendra M. l'Inspecteur d'Agriculture, afin de permettre le rétablissement de la catégorie de notre race dans les concours généraux.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Planacassagne, expliquant l'inefficacité des secours accordés par l'Etat aux agriculteurs qui subissent des pertes de bétail, et demandant que ces allocations soient employées à subventionner les Caisses de réassurance.

Après échange d'observations, la Société adopte le vœu présenté par M. Douaire : que tous les secours individuels pour perte de bétail ou pertes agricoles diverses, soient supprimés et que les allocations accordées soient versées aux caisses mutuelles d'assurance.

L'Assemblée décide ensuite de renouveler le vœu suivant : que la reconscription du herd-book de la race de Salers soit étendue à la partie du département du Lot limitrophe du Cantal.

M. le Président propose d'adopter la date choisie par la ville de Figeac pour le Concours d'animaux reproducteurs. Ce concours se tiendra le 16 août, veille de la foire de Figeac. Un banquet d'agriculteurs sera organisé d'accord avec la Municipalité.

L'Assemblée, sur la proposition de M. le Président, émet le vœu que le train de 18 h. 52 (Cahors-Libos), soit maintenu ou qu'il soit créé un nouveau train partant de Cahors vers 17 heures qui permette de desservir utilement les populations riveraines du Lot.

M. Douaire fait la communication sur la taille Lorette et l'ensachage des fruits.

Cette communication a été suivie d'une séance d'application faite le soir à deux heures, au jardin de la gare devant de nombreux auditeurs.

M. le Président signale l'intéressant essai de plantation de cerisiers à basse tige greffés sur Ste-Lucie (houtil), fait par M. Desprats, maire de Luzech.

Sur la proposition de M. Planacassagne, la Société décide d'organiser dans la deuxième quinzaine d'août, une visite à l'Ecole Régionale d'Agriculture d'Ondes.

Le programme et la date de cette excursion seront fixés à la prochaine séance, après entente avec M. Duchéin, directeur de l'Ecole.

Pharmacie de service

Le Dimanche 7 juin le service des Pharmacies sera assuré par la

Pharmacie Arnal
Rue Fénélon.

LA FEMME DU GARDE-CHASSE

PAR GABRIEL RÉCIT

DEUXIÈME PARTIE

II

Une seconde de réflexion suffit à l'arrêter dans cette voie. Elle préféra abrégé cette première rencontre dans le cas où leur entretien aurait été remarqué et critiqué. Elle voulait, dès le début, se faire une réputation qui lui permettrait par la suite de braver toutes les suspensions.

Rentrée dans sa chambre, Diane éprouva un immense plaisir à se remémorer tous les incidents de sa vie si courte mais si bien remplie ! Elle se revoyait jeune fille, à Paris, riche seulement de sa débordante jeunesse, de sa beauté incomparable, merveilleuse, blessant tous les cœurs qui s'enflammaient à son contact, puis traînant une vie de misère en Amérique, liée avec des maîtres sans avoir jamais ressenti nulle atteinte de l'amour, nulle morsure divine de Cupi-

don, prête à affirmer que ce sentiment n'existait que dans l'imagination des jeunes filles sortant du couvent, sous la plume ingénieuse des romanciers.

Et maintenant que son désir de compter parmi les favorisées de la fortune avait pris corps, même au-delà de ses espérances, qu'elle régnait en souveraine maîtresse sur l'esprit de son mari, fou d'amour pour cette superbe créature, elle ne se tenait pas pour satisfaite, tellement il est vrai qu'on n'est jamais content de ce que l'on a, qu'il faut que le désir soit sans cesse aiguillonné vers un but nouveau, vers un point que l'on veut atteindre et qui devient indéfiniment aussitôt que ce désir a été réalisé.

Avec délices, elle évoquait la figure martiale de Robert ; devant ses yeux fermés, son image se reflétait, se précisait, se parait de toutes les grâces qu'elle souhaitait à l'inconnu qu'elle adorait...

Elle avait beau détourner le cours de sa pensée, chasser de son esprit cette idée fixe qui s'y ancrerait avec une ténacité surprenante, le visage du jeune homme se trouvait sans cesse devant ses yeux mi-clos. C'était une véritable obsession, et combien douce...

Fuyant la pensée maintenant obsédante, Diane se dirigea vers la fenêtre pour admirer la magnifique pa-

norama qui se déroulait à perte de vue devant ses yeux émerveillés. Elle fut éblouie par le spectacle grandiose de la nature en fête.

Elle ne put retenir une exclamation de bonheur :

— Oh ! le magnifique décor ! Quel beau coin de France, quelle vision radieuse en ce superbe jour de printemps où tout renaît à l'espérance, où le cœur lui-même, transporté dans les régions éthérées, subit les fluctuations de l'allégresse générale.

Elle aperçut alors la silhouette de Robert se promenant seul au milieu des allées, gémant sans aucun doute l'arrivée des voyageurs, de Juliette surtout dont la présence lui était désormais indispensable.

Fébrilement, Diane porta la main à sa poitrine, subitement oppressée... Une douleur lancinante, comme une puçure, lui mordit le cœur... Elle murmura :

— Serais-je jalouse de Juliette ? Suis-je donc à la veille de connaître les souffrances causées par l'amour ?

Elle haussa les épaules, sourit de sa faiblesse, et se reculant jusqu'au milieu de la pièce, elle envoya un baiser à celui qui sans le savoir absorbait déjà toutes ses pensées.

Le soir, durant le repas et après la causerie qui le suivait, la jeune haronne, imposant silence à ses sentiments tumultueux, se tint dans une

extrême réserve. C'est tout juste si elle adressa quelques paroles banales à Robert, tout entier à la joie de son bonheur personnel. Elle craignait que son regard trahisse l'impression qu'elle ressentait. Toute l'après-midi passée dans la réflexion lui prouvait que son cœur était définitivement pris. Elle avait beau chasser son image de son esprit, essayer d'entreprendre un menu travail, continuer une broderie commencée, sa pensée vagabonde revenait sans cesse à Robert.

Un trouble délicieux qu'elle n'avait jamais ressenti l'envahissait.

M. de Lormel annonça que les préliminaires de la vente étaient accomplis, que tout marcherait probablement à souhait.

Notre présence sera encore obligatoire pour la signature de certaines pièces, dans une huitaine. Et ensuite, le dossier sera expédié à Montréal et nous reviendras dans deux mois environ. A ce moment-là, mes enfants, vous toucherez une dizaine de mille francs qui seront les jalons qui vous permettront d'édifier votre avenir, puisque vous persistez à refuser les premiers éléments qui vous sont nécessaires pour vous lancer dans l'âpre lutte de l'existence.

Diane crut devoir intervenir : — Je suis d'accord avec M. de Lormel pour renouveler l'offre qui vous fut faite. Il vous serait beaucoup plus

facile pour vous de vaincre les premiers obstacles si vous possédiez cette force invincible que l'on nomme le nerf de la guerre.

— Nous vous remercions très sincèrement, Madame, de votre intention, dit Robert. Elle nous touche très profondément. Mais vous n'ignorez pas mes idées sur ce chapitre : il est donc inutile d'insister.

— Vous me comprenez mal, ou peut-être je me suis mal expliquée. J'ai voulu simplement mettre à votre disposition, à titre de prêt, les capitaux que vous auriez jugés indispensables. Vous nous auriez ensuite remboursés au fur et à mesure de vos disponibilités.

— Vous êtes mille fois trop bonne, interrompit Juliette. Les meilleurs raisonnements se heurtent contre la volonté bien arrêtée de Robert et, réflexion faite, je l'approuve entièrement.

Le bien que l'on acquiert est d'autant plus précieux qu'il a été dur à gagner et acquis par un labeur personnel ininterrompu.

— Comme il vous plaira, dit la baronne en guise de conclusion.

M. de Lormel insista : — De quel côté, Robert, vas-tu diriger tes pas ? Paris seul peut t'offrir un choix varié dans lequel tu pourras choisir à ta guise. Avant de te mettre en campagne, je te donnerai l'adresse

d'amis sûrs que tu pourras consulter et qui pourront faciliter tes recherches.

— J'ai déjà escompté votre protection, M. le baron. J'avoue que je mettrais avec plaisir votre obligeance à contribution.

— C'est entendu ! Et n'aie pas peur d'être exigeant !

Le lendemain, Diane, éblouie du faste qui l'entourait, paresseusement étendue sur un moelleux canapé, songeait aux conditions de sa brillante existence. Il lui semblait être parfois le jouet d'un rêve. Elle était la maîtresse dans un château immense et à la tête d'une fortune colossale. Tout cela lui était venu si rapidement qu'elle se demandait encore si le songe n'allait pas disparaître tout à coup, prendre fin après un brusque et désagréable réveil.

Mais non, rien de cela n'était à craindre ! Elle était bien éveillée et le luxe qui l'entourait n'était ni factice ni réduit. Quelle confusion, quel désespoir de payer tout ce bien-être de l'amour violent, irraisonné, insensé, d'un homme qui avait de beaucoup dépassé la soixantaine ? Si son mari n'avait pas eu de cheveux blancs, elle n'eût pas éprouvé le besoin de chercher à dépenser ailleurs ce qui la dévorait.

(A suivre).

Avenir Cadurcien et Diane Cadurcienne

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés le dimanche 7 juin, de 20 h. 3/4 à 21 h. 3/4 :

Ne sombre pas G. DeFrance.
Diane Cadurcienne.
Egmont (Ouverture) Beethoven.
Arrangée pour fanfare par M. Rivière, Avenir Cadurcien.
Face au danger (fant.) G. Gadenne.
Diane Cadurcienne.
Ouverture de Fête G. Allier.
Avenir Cadurcien.
Défilé avec Tambours et Clairons. Bouchel.

Etat civil de la ville de Cahors Du 30 mai au 6 juin 1914

NAISSANCES
Combarieu Maximin-Michel, rue St-Laurent, 7.
Bornes André-Jean-Baptiste, rue du Rempart, 10.
PUBLICATIONS DE MARIAGES
Ricard Michel-Louis, sous-officier au 7^e, et Domergue Sara-Valérie-Marthe sans profession, à Decazeville.
Galan Pierre-Eugène, cultivateur, et Caniac Adeline, s. p.
Maigret Marcel-Edgard, élève mécanicien et Rollés Françoise, s. p.
Grignon Marcel-Auguste-Adolphe, cuisinier et Béconne Marie-Henriette, bonne d'hôtel.

DÉCÈS
Blanc Marie, épouse Rossignol, 48 ans, rue St-Namphais.
Guiral Françoise, veuve Tulet, 70 ans à Arbouys.
Crayssac Louis-Jules-Alexandre, 41 ans, dessinateur, rue du Moulin St-James, 2.
Bousquet Jules, 75 ans, s. p. Hospice.
Robisse Anne, épouse Couderc, 56 ans, à Bouyoudou.
Selves Emile-Louis, 3 mois, cours Vaxis, 3.

FOIRES DE LA SEMAINE du 8 au 14 juin 1914

ARRONDISSEMENT DE CAHORS
Lundi 8 juin : Albas, Caillac, Concois, Les Junies, Marmintac, Villesèque.
Mardi 9 : Castelnau-Montrater.
Mercredi 10 : Castelfrac.
Jeudi 11 : Saillac, Sauzet.
Vendredi 12 : Catus, St-Géry.
Samedi 13 : Cahors.
ARRONDISSEMENT DE FIGEAC
Lundi 8 juin : Capdenac, St-Pierre-Toirac.
Mercredi 10 : Cajarc, Latronquière.
Vendredi 12 : Bretenoux, Leyme, Reyreniges.
Samedi 13 : Prendeignes, Teyssieu.
ARRONDISSEMENT DE GOURDON
Lundi 8 juin : Cuzance, Fontanes-Lunergarde.
Mercredi 10 : Labastide-Murat, Thédirac.
Jeudi 11 : Creysse.
Vendredi 12 : St-Sozy.
Samedi 13 : St-Denis-les-Martel.

Arrondissement de Cahors

Marmintac
Conseil municipal. — Dimanche prochain, 7 juin, le conseil municipal se réunira à la mairie, pour la tenue de la deuxième session ordinaire de l'année.
Ordre du jour : Règlement définitif du budget de 1913; rétablissement du budget additionnel de 1914 et du budget primitif de 1915; questions diverses.

Labenque

Le nouveau cimetière. — A quoi ont abouti les crailleries de quelques grincheux, qui voulaient assouvir leurs rancunes et servir en même temps leurs petits intérêts. A quoi sont arrivés ces bons apôtres qui, tout felleux répétaient : « Nous voulons bien le transfert du cimetière, mais dans 6 mois ? »
A quoi tout cela rimait-il ? Où venaient-ils en venir ces maniaques de la persécution ? Le savaient-ils eux-mêmes !
Nous leur répondons : « Non, ils n'en savaient rien ». Et la population de Labenque leur répondra un jour par leur transfert hors de la salle municipale où ils n'auraient dû pénétrer dans l'intérêt de la commune qui est obligée de leur faire des rentes.

Eh bien, messieurs les grincheux, le résultat est aujourd'hui obtenu. Nous pouvons affirmer que M. le Préfet du Lot vient de décider, d'accord avec la commission d'hygiène, avec tous les honnêtes gens, le transfert du cimetière.

L'Administration des Ponts-et-Chaussées est chargée de préparer les projets et plans : dans quelques jours, les employés désignés pour ce travail seront à Labenque pour procéder à ces travaux qui seront activement menés.

Postes. — M. Gonthier, Louis-Maxime, nommé par arrêté préfectoral, facteur des postes à Belfort, canton de Labenque, a prêté serment devant M. le juge de paix du canton, et a pris possession de son poste.

Blars

La foire. — La foire du 4 juin a eu son importance habituelle. De nombreux marchands de bestiaux s'y étaient rendus et aussi beaucoup d'éleveurs de moutons.
Les agneaux amenés ont été rapidement vendus à des prix variant de 32 à 37 fr. pièce, suivant grosseur et qualité.
Les marchands étalagistes ont fait de bonnes recettes et le commerce local avait tout lieu d'être satisfait de l'importance de cette foire.
Nouvelle foire le 23 juin.

Luzech

Conseil municipal. — Les membres du conseil municipal sont convoqués pour dimanche prochain 7 juin, à neuf heures du matin, pour la session ordinaire de mai.

Saint-Cyprien

Courses de bicyclettes. — A l'occasion de la fête locale, des courses régionales auront lieu dans l'après-midi du dimanche 14 juin.
Ces courses sont dotées de prix importants avec diverses primes en cours de route.
Les inscriptions sont reçues par M. Armand Boyé, jusqu'à samedi soir.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Retraites ouvrières et paysannes. — Les personnes assujetties à la loi sur les retraites ouvrières et nées dans le courant du mois de juin, sont informées qu'elles ont à faire l'échange, à la mairie, de leurs cartes annuelles.

Teyssieu

Succès scolaire. — Sur quatre Candidats admis le 25 mai dernier au Concours des bourses d'enseignement primaire supérieur 3^e série, deux sont originaires de notre commune : Pressouyres et Puech. Qu'ils reçoivent nos chaleureuses félicitations ainsi que leurs maîtres de l'Ecole supérieure de Saint-Céré auprès desquels ils se trouvaient depuis la rentrée de janvier 1914.
Nous ne saurions toutefois clore cette note sans féliciter également notre instituteur que les heureux candidats venaient à peine de quitter et à qui, semble-t-il, est due une bonne part de ces succès.

Un Teysseien.

Marcilhac

Fête des combattants de 1870-1871. — La section marcihacoise de la Société « Les Combattants de 1870-1871 » organise pour aujourd'hui dimanche 7 juin son banquet annuel.
Ce dernier sera servi à l'hôtel de la promenade à midi précis.

Gréalou

La foire. — Quoique contrariée par quelques ondées et le temps frais, notre foire du 2 juin, dite de la Saint-Clair, a été assez importante.
Beaucoup de promeneurs et de curieux, surtout des jeunes gens et des domestiques.
D'ailleurs l'animation fut particulièrement grande jusqu'à une heure très avancée de la nuit, car le conseil de révision avait eu lieu dans la matinée à Cajarc, et les jeunes conscrits de Gréalou ou des communes voisines, parcouraient les rues précédés de musiciens, et poussaient des cris ou faisant entendre des chants patriotiques : on ne connaît pas l'antimilitarisme dans notre région.
Le foirail était un peu moins bien garni que les années précédentes, parce que les propriétaires ont déjà vendu une grande partie de leur jeune bétail. Voici les principaux cours pratiqués :
Foirail aux moutons. — Agneaux ordinaires de 23 à 30 fr. l'un; agneaux gras 1 fr. le kilo; brebis maigres de 39 à 40 fr. l'une; brebis engraisées de 40 à 50 fr. chacune suivant grosseur et qualité. A signaler une brebis de 2 ans grasse qui a été vendue 60 fr.
Marché aux légumes. — Beaucoup de plants de betteraves, de choux, de tomates apportés et vendus rapidement. Quelques paniers de cerises ont été aussi vite enlevés.
Un grand nombre de marchands étalagistes qui s'étaient installés de bonne heure, sont repartis assez satisfaits, car ils avaient fait des ventes importantes.
Les commerçants locaux et particulièrement les hôteliers et cafetiers ont encaissé d'importantes recettes.
Pas d'accident à signaler.

Saint-Jean-de-Laur

Amicale primaire. — Les membres de l'Amicale primaire « Association des anciens élèves de l'école laïque de Saint-Jean-de-Laur » sont convoqués pour aujourd'hui dimanche 7 juin à 11 heures à l'école des garçons.
Ordre du jour : Organisation de la fête locale qui aura lieu le 28 juin.

Saint-Céré

Abattoir. — Durant le mois de mai il a été abattu, 4 bœufs, 122 veaux, 18 moutons, 36 agneaux et 20 porcs, au total 200 animaux ayant produit 11.422 kilos de viande nette.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. — Le Conseil municipal, se réunira dimanche prochain à 2 heures.

Cylindrages à vapeur. — Opérations probables du 8 au 13 juin 1914.
Répandage et cylindrage des matériaux sur :

Chemin de grande communication n° 6, de Domme à Puy-Laroque par Cahors, entre Jardel-Haut et St-Avit, de 1 k. 700 à 2 k. 700.

Chemin de grande communication n° 47, de Salviac à Lapenche par Cahors, entre Guillausse et Bardaly, de 1 k. 200 à 1 k. 900 et entre Combelvèze et Bourbou, de 3 k. à 4 k. 400.

Fêtes du 28 juin. — Concours festivalement musiques : Harmonies, fanfares, batteries tambours et clairons.
Primes attribuées au concours d'honneur : Divisions supérieures et excellentes, 350 fr.; premières divisions, 250 fr.; deuxième divisions, 200 fr.; troisième divisions, 150 fr.; classement, 50 fr.; tambours et clairons, 50 francs.

Au règlement : 1. Lecture à vue ; 2. Epreuve d'exécution, morceau au choix.
Récompenses : médailles, palmes diplômés artistiques.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Dupas, chef de musique à Gourdon (Lot).

La liste des adhésions sera clausée le 15 juin.
Abattoirs. — Il a été abattu pendant le mois de mai : 13 bœufs, 49 veaux, 82 moutons et 29 porcs, donnant un poids total de 18.500 kilos.

Carlucci

Elections. — Nous sommes heureux d'enregistrer la belle victoire républicaine remportée dimanche 31 mai par nos amis de Carlucci.
Il s'agissait de nommer un conseiller municipal pour remplacer l'adjoint au maire décédé.

Le candidat républicain M. Bouzou Frédéric, propriétaire à Granges, a été élu par 72 voix contre 53 voix obtenues par M. Pinel, réactionnaire.

Si l'on veut bien se représenter que la commune de Carlucci a toujours jusqu'ici donné la majorité aux partis de droite (au scrutin du 24 avril 1910, M. Malvy, radical 38 voix; M. Delso, réactionnaire 111 voix) et que l'on compare les scrutins d'autrefois avec les deux derniers. (Elections législatives du 26 avril, M. Malvy, radical 82 voix; M. de Lapierre, réactionnaire 34 voix; élections municipales partielles du 31 mai dernier, M. Bouzou, républicain 72 voix; M. Pinel, réactionnaire 53 voix) on voit que les militants républicains de Carlucci ont le droit d'être fiers du chemin parcouru.

Labastide-Murat

Nous recevons la lettre suivante que nous insérons impartialement :

Monsieur le rédacteur en chef,

Je lisais récemment dans le *Journal du Lot* une note concernant la future maison d'école de Labastide.

Je vous prie de m'accorder l'hospitalité dans vos colonnes, pour ajouter quelques réflexions à celles, si judicieuses, de votre correspondant occasionnel.

Il fait ressortir, en effet — et c'est du domaine public — la mauvaise foi manifestée de la majorité réactionnaire du Conseil municipal.

Pourquoi ce dernier ne veut-il pas la construction qui comporte des pavillons puisque l'élégance du bâtiment y gagnerait sans que les dépenses en soient accrues ?

Au surplus, on peut faire remarquer que la construction simple exposée la municipalité à des surprises désagréables. Quand il faudra creuser des fossés de fondation dans la terre argileuse et en bordure de la route, qui peut certifier que tout se passera sans incidents ?

Il est indéniable que le bâtiment qui s'élèverait sur les anciennes fondations éprouvées, offrirait plus de garanties de solidité.

Mais il est vrai de dire qu'il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

Le parti pris est trop flagrant : nos conseillers de la majorité — bien fragile, hélas ! — ne veulent pas de maison d'école.

Ils préfèrent obérer la commune d'une somme annuelle de près de cinq cents francs plutôt que de céder à leur entêtement.

Attendons le jugement des électeurs.
Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, pour votre aussi large hospitalité l'assurance etc...

Un Contribuable.

Payrac

Etat civil du mois de mai. — Naissances : 3 filles.
Décès : Gérard Vayssières, à Payrac, 70 ans. — François Laval, à Boucol, 72 ans. — Célestin Oullé, à Payrac, 27 ans.

Lavercantière

Elections municipales. — Les élections municipales de Lavercantière, qui ont eu lieu dimanche, en rempla-

cement de MM. Sourdès, maire; Loussert et Course, ont donné les résultats suivants : sont élus, MM. Boutat, Liarsou et Brunet. A quinzaine la nomination du maire.

St-Michel-de-Bannières

Election du Maire. — Les conseillers municipaux de notre commune sont convoqués pour élire un maire en remplacement de M. Limes, décédé.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des CHEVEUX
Le plus efficace pour rendre aux Cheveux Gris ou blancs la Couleur Naturelle.
Après la chute des cheveux, les fait repousser et les enveloppe de pellicules. Facile à appliquer, un essai suffit. La nuance obtenue réside au dosage de la chevelure.
Les personnes désirant du Meilleur sachant vite et sans retard, doivent demander le Melrose portant le mot "REG" sur son enveloppe. Il permet de friser et d'onduler les cheveux.
Prix de Melrose seul : 2 fr. 50. — 4 fr. 50. — 6 fr. 50. — 10 fr. 50. — 15 fr. 50. — 20 fr. 50. — 30 fr. 50. — 40 fr. 50. — 50 fr. 50. — 60 fr. 50. — 70 fr. 50. — 80 fr. 50. — 90 fr. 50. — 100 fr. 50.
Chez les Coiffeurs et Parfums. Dépôt : 26, rue Étienne-Marc, Paris.



Chronique agricole

Les récoltes de 1914

Le Ministère de l'Agriculture a publié récemment, au *Journal Officiel*, les résultats de l'enquête qu'il a ouverte sur la situation des récoltes à la date du 1^{er} mai. Les chiffres communiqués sont quelque peu arides ; il peut paraître intéressant de résumer, très brièvement, les renseignements donnés. Si, depuis quelque temps, grâce aux perfectionnements apportés dans les procédés de culture, grâce à la sélection judicieuse des semences, le rendement moyen à l'hectare a une tendance marquée à augmenter, il ne faut pas oublier que les conditions atmosphériques jouent un grand rôle et que les efforts de nos cultivateurs sont trop souvent contrariés par des événements indépendants de leur volonté.

Les rapports des Directeurs départementaux des services agricoles fournissent la meilleure source de documentation. On remarque d'abord que, d'une façon générale, les superficies cultivées diminuent d'année en année. Pour les blés, par exemple — blés d'hiver et blés de printemps — il n'a été ensemencé que six millions 500.000 hectares, en chiffres ronds, contre 6.545.000 hectares en 1913, et 6.547.000 hectares en 1912, mais, actuellement, l'état des cultures est plus satisfaisant qu'à l'époque correspondante de 1913. Dans le Nord-Ouest de la France, — surtout dans la Manche et l'Ille-et-Vilaine, — la situation est très bonne ; elle laisse à désirer dans l'Orne. Les départements de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Eure sont également peu favorisés. Les récoltes du Nord-Est et de l'Ouest présentent en revanche un assez bel aspect. Dans l'ensemble, les départements des Vosges, de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de la Vienne, du Loir-et-Cher, ont, à ce point de vue, bonne apparence, ainsi que les départements du Centre, de l'Est, du Sud-Ouest, du Sud et du Sud-Est.

Les orges, qui ne couvrent en 1914 que 732.000 hectares contre 756.000 hectares en 1913, laissent à désirer dans le Centre et l'Est de la France. Le Nord-Ouest bénéficie de la cote moyenne 76 (100 signifiant très bon, 80 signifiant bon et 60 assez bon), le Nord, de la cote 71 (Pas-de-Calais et Ardennes, cote 80). La Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes et les Hautes-Pyrénées promettent aussi une récolte très satisfaisante. Dans le Sud et dans le Sud-Est, les prévisions sont moins optimistes, cependant, depuis l'enquête générale du 1^{er} mai, la situation s'est améliorée.

Les avoines ont presque partout très bel aspect, 3.980.000 hectares ont été ensemencés, contre près de quatre millions d'hectares en 1913. Le Nord, le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Ouest sont particulièrement favorisés. Les derniers rapports des directeurs des services agricoles annoncent une situation meilleure qu'à la date correspondante de 1913.

Les prairies permanentes et artificielles ont également une apparence satisfaisante, spécialement dans le Nord et l'Ouest de la France. La température, tantôt sèche et chaude, tantôt humide des mois de mars et d'avril, leur a été clémente. Elles n'ont souffert que dans les régions où des inondations prolongées ont sévi.

Le méteil et le seigle (un million 298.000 hectares ensemencés contre 1.318.000 en 1913) obtiennent, d'après le procédé de notation que j'ai déjà indiqué, la même cote d'ensemble qu'en 1913 : 74 sur 100. Les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest sont les meilleures.

Les travaux d'ensemencement de la betterave ont été retardés par le mauvais temps, dans le Nord notamment. Mais la sécheresse d'avril a permis de rattraper le temps perdu, et l'aspect des betteraves — et en particulier des betteraves de sucrerie — est très satisfaisant.

Enfin dans presque toutes les régions de la France, les vignes et les arbres fruitiers sont en très bon état. Le débouillage des premières et la floraison des seconds se sont effectués dans d'excellentes conditions.

L'année 1914 sera, presque partout, marquée d'une pierre blanche par nos agriculteurs et nos vignerons, si aucun cataclysme ne survient et ne détruit pas les belles espérances qu'on peut fonder aujourd'hui sur la récolte.

Adrien DARIAC.
Député de l'Orne.

Bibliographie

Lire dans le numéro du 1^{er} juin du *Journal de l'Université des Annales* la suite de la magistrale série de Jean Richepin sur Victor Hugo ; l'éminent conférencier étudie les œuvres de fantaisie : *Le Théâtre en Liberté* et *Les Chansons des Rues et des Bois* ; on lira aussi une des dernières conférences d'Henry Roujon, *Les Princes Turbulents*, dans laquelle le délicieux écrivain, si regretté, fait revivre la curieuse époque de la Fronde ; également dans ce numéro une conférence de Mme Sarah Bernhardt où l'illustre artiste proclame son admiration pour *Les héroïnes de Racine*. Ces conférences sont accompagnées de poésies, de lectures et sont illustrées de nombreuses gravures.

Le numéro : 60 centimes. Abonnements : l'Année scolaire (25 n°), 10 francs (étranger : 15 francs), 51, rue Saint-Georges, Paris.

Shakespeare est-il populaire en France ? Et depuis quand ? Un important article de M. Emile Faguet examine dans *Les Annales* cette question intéressante. Un beau poème de M. Henri de Régnier sur *Macbeth* et une scène de l'admirable adaptation de Jean Richepin s'ajoutent à cette étude. Ce même numéro — éblouissant — contient : des souvenirs d'Henry Lavedan sur Villiers de l'Isle-Adam, d'Adolphe Brisson sur Henry Roujon ; le premier chapitre de *Ma Vie Musicale*, mémoires inédits du grand musicien russe Rimsky-Korsakov accompagné d'une belle mélodie de Borodine ; la critique littéraire d'Auguste Dorchain et de Gaston Rageot, des vers d'Hélène Vacaresco ; enfin une pièce célèbre de Paul Déroulède : *La plus belle Fille du Monde*.

On s'abonne aux bureaux des *Annales*, 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste : 10 fr. par an (étranger : 15 fr.). Le numéro : 25 centimes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 6 juin
Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Louis Barthou, Lamartine et « la Politique rationnelle ». Henry Bordeaux, Souvenirs de la vie littéraire. Comment je rencontrai Ferdinand Brunetière, Martial Piéchaud, Le Retour dans la nuit (VII). Docteur S. Abbatucci, Au contact de la vie chinoise. Orfila, Fragment d'une autobiographie inédite (publiée par M. Gabriel de Chapel d'Espinassoux) (II) (fin). Film. La Vie qui passe.

Notes et notices. L'Actualité : Revue des revues françaises. Les Faits et les Idées au jour le jour. La Vie économique et financière. La Vie mondaine. A la Société des Conférences. Courrier théâtral. La Vie médicale. La Vie sportive.

Copyright 1914 by Bernard Grasset.

PARTIE ILLUSTRÉE

A la Société des Conférences : M. Marcel Prévost, de l'Académie française, directeur de la *Revue de Paris*, qui doit donner l'hiver prochain, à la Société des Conférences, une série de conférences sur la Nouvelle Couvée. Le dîner de la Société des Conférences, le 25 mai, dont la *Revue hebdomadaire* publie un compte rendu.
Ferdinand Brunetière dans le salon de l'hôtel de la *Revue des deux Mondes* (janvier 1905).

Lamartine et la Politique Rationnelle : Lamartine au moment où il écrit la *Politique Rationnelle*, d'après le tableau de Gérard. Bergues au début du dix-neuvième siècle, d'après Bonington.

Au contact de la Vie Chinoise : Une rue chinoise à Pékin. Maison du médecin français à Pahl-Poi. Intérieur d'un monastère chinois. Une voiture chinoise. La brochette populaire.

L'Autobiographie d'Orfila : Orfila expérimentant sur un chien. Bronzearcature de Danton jeune (1838). Le musée Orfila à la faculté de médecine de Paris.

Actualité : M. Poincaré à l'Exposition de Lyon. Le peintre L. Cappiello, nommé chevalier de la Légion d'honneur. M. Clément Bayard, l'aéronaute si connu, détenu par les Allemands pendant 48 heures dans les conditions reprouvées par toute la presse, sous l'inculpation d'espionnage. M^{lle} L. Zanta, la première femme française ayant reçu le titre de docteur ès lettres.

« Le prince d'Albanie commence à avoir peur de son ombre. » Dans le Sud Oranais. Le chérif Moulay Driss Derkaoui, qui vient d'accomplir le voyage de Fez à Colomb-Béchar. Le dessinateur Hansi. « Sous l'Empire des Barbares. » Lepaquebot d'Empress of Ireland » qui est entré en collision avec un charbonnier en quittant Québec, provoquant la mort de plus de mille passagers. M. le conseiller Al-

banel, qui vient d'être désigné pour présider les assises devant lesquelles passera Mme Caillaux.

La fête de Jeanne d'Arc : Le cortège traditionnel des patriotes à Paris, le jour de la fête de Jeanne d'Arc (trois gravures).

L'Instalmané, partie illustrée de la *Revue Hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

Lire dans

« LA NATURE »

(N° 2141 — 6 juin 1914)

Numéro spécial (1 fr.)

La Science en Vacances

Travaux et Distractions Scientifiques. — L'Atelier d'Amateur. — Le Confort et l'Hygiène en Vacances. — Les Beaux Voyages dans la France inconnue. Concours : Observation des Animaux par la photographie.

La Nature. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, boulevard Saint-Germain. — Paris.

SI VOUS SOUFFREZ DE

L'ESTOMAC

Si vous digérez mal, si vous avez de l'embarras gastrique, des aigreurs, de la dilatation, des crampes ou des lourdeurs d'estomac, ne prenez pas d'inutiles drogues et mettez-vous simplement au régime du *Phoscao* : en quelques jours, tous ces maux auront complètement disparu. Pourquoi ? Parce que le *Phoscao* est un aliment d'une digestibilité parfaite et qui n'exige des organes digestifs qu'un travail minime.

Envoi gratuit d'une boîte d'essai. Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

BIÈRE BRASSERIE de ST-YRIEUX (Haut-Rhin)
BRUXELLES 1910 Médaille d'Or
SANTO 1913 Diplôme d'Honneur
HOLDERER

MESDAMES Si vous avez des IRREGULARITÉS de vos MENSTRUATIONS
Ecr. en confiance à G. LACROIX, 11, 13, Place St-Germain, Lille (Nord)

CREME SIMON
Unique pour la Beauté du Visage
Et les soins de la peau.

SAYON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSEUR.

BULLETIN FINANCIER

Paris le 5 juin 1914

La faiblesse du marché s'est accentuée ; les cours ont subi un nouveau recul.

La Rente française perd 20 centimes à 85,55.

Les fonds d'Etats étrangers sont irréguliers. L'Extérieure espagnole fait 88,50, l'Italien 97,05, le Portugais 64,80, le Turc 82,02 et le Serbe 81,20. Le Russe 3 0/0 1891 termine à 73,05, le 1896 à 70, le 5 0/0 1906 à 101,80, le 4 1/2 1909 à 98 et le Consolidé à 89.

Le compartiment bancaire est particulièrement atteint. La Banque de Paris recule à 1468, le Comptoir d'Escompte à 1020, le Crédit Foncier à 885, le Crédit Lyonnais à 1575 et la Société Générale à 762.

Dans le groupe des chemins français, l'Est cote 900, le Lyon 1231 et le Nord 1715.

Le Rio-Tinto fléchit à 1703.

Renseignements financiers gratuits. — Rappelons que nous avons organisé un service de renseignements financiers gratuits qui nous permet de répondre à toutes les demandes que nos lecteurs pourraient nous adresser, concernant toutes les valeurs françaises ou étrangères. Joindre un timbre pour la réponse et adresser les lettres à l'administrateur de l'Agence Parisienne du Bulletin Financier, 8 Boulevard des Capucines à Paris.

DERNIER MOIS DE VENTE

AMEUBLEMENTS

V^{ve} RIVIÈRE, 8, Rue Fénélon, 8 — CAHORS

Vente à grand Rabais pour cessation de Commerce

Chambres de Style, Salons, Salles à manger Henri II et Renaissance, Sièges Glacés, Lits fer et cuivre, Sommier métalliques, Meubles en tous genres Solde de Papiers peints, depuis 0 fr. 40 le rouleau.

